



## Déclaration liminaire de l'Unsa Education au CTSD de l'Ain du 26 janvier 2018

Madame la Directrice Académique de l'Education Nationale,  
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Nous nous focaliserons sur les problématiques éducatives, même si il y aurait beaucoup à dire sur les aspects corporatifs qui touchent l'ensemble des personnels. Nous donnerons simplement comme exemples : le rétablissement du jour de carence, le gel de la valeur du point d'indice pour 2017 et 2018, la hausse de la CSG non compensée intégralement sur la durée et sans gain de pouvoir d'achat, le report d'un an de la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations), ou encore, ce qui n'est pas le moindre : la perte continue du pouvoir d'achat de nos retraité.e.s.

Avec cette première carte scolaire du quinquennat, la politique budgétaire en matière d'éducation se concrétise. Hélas l'Unsa-Education constate que, les inégalités scolaires, tant sociales que territoriales sont toujours trop vivaces. Et une fois de plus, l'étude internationale PIRLS, qui mesure les performances en compréhension de l'écrit des élèves en fin de quatrième année de scolarité obligatoire, indique que la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne internationale mais nettement en dessous de la moyenne des pays européens. Elle montre une nette chute des résultats par rapport à 2011.

L'Unsa-Education rappelle que les élèves testés sont entrés à l'école maternelle en 2009 et ont subi pleinement les effets de la politique éducative de l'ère Sarkozy (programmes de 2008, semaine de 4 jours, suppression de postes, réduction de moitié des enseignants spécialisés des Rased, quasi-suppression de la formation initiale et continue des enseignants).

Nous pourrions croire que le premier degré est préservé avec une dotation positive pour notre académie. Seulement, notre département se voit pourvu de 14 postes pour notamment mettre en œuvre les mesures de dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire. Ainsi, les moyens se réduisent à une peau de chagrin et ne garantissent toujours pas un progrès de l'égalité des chances. Nous voyons donc bien la rupture avec le quinquennat précédent. Où se trouve la priorité au primaire annoncée par Monsieur le ministre ?

Pour l'Unsa-Education, il faut veiller à consolider l'offre éducative en milieu rural, réduire les effectifs des classes maternelles, répondre aux besoins des élèves hors éducation prioritaire notamment avec les Rased et le dispositif *Plus de maîtres que de classes*.

Quelques aspects nous irritent encore, comme la non-comptabilisation des élèves ULIS ou UPEAA dans les effectifs des écoles, alors que ces élèves sont réellement présents sur une grande majorité du temps scolaire dans nos classes.

La demande s'accroît de vouloir individualiser les parcours, de différencier les approches pédagogiques, d'inclure les élèves à besoins particuliers, d'insister sur la pratique de l'oral...Que sais-je encore ? L'administration en demande toujours plus. A 31 élèves dans nos maternelles ordinaires, cela relève de l'Utopie.

Alors nous aussi nous en demandons plus.

Et pour les personnels que l'Unsa-Education représente, les conditions de travail vont se dégrader. C'est pourquoi nous demandons qu'une politique bienveillante de ressources humaines, mais aussi qu'une politique de prévention et de santé, se mettent en place avec des repères visibles pour tous les collègues qui ont de plus en plus de mal à concilier harmonieusement vie personnelle et vie professionnelle...

Je terminerai en faisant le vœu d'obtenir le projet des mesures de carte scolaire dans des délais suffisants afin de pouvoir exercer nos mandats de représentants du personnel dans des conditions de travail acceptables.

Je vous remercie de votre attention.

Karen Ansberque, pour l'Unsa Education